



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mai 2025 à 20H00.

Sous la Présidence de M. René WUNENBURGER, Maire.

Conseillers élus : **15**

Conseillers en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Présents : Mmes et MM. Frédéric BIEBER ; Danielle CANAC ; Hélène GERAULT ; Alain HABER (premier adjoint) ; Florence HOOGSTOEL-MILLOUX ; Jean-François HURST ; Chantal JACOB (adjointe) ; Marie KREYE-DAUER ; Pierre OSTER (conseiller délégué), Claude WERLÉ.

Conseiller(s) absent(s) : **3**
Procuration(s) : **3**

Absent(s) excusé(s) : Mme Clarisse LANGER donne procuration à M. Frédéric BIEBER ; M. Xavier CYREK donne procuration à Mme Chantal JACOB ; M. Nicolas GINTER (adjoint) donne procuration à M. Pierre OSTER (conseiller délégué).

Date de la convocation : 6 mai 2025.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 7 avril 2025.
3. Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine pour la réfection du beffroi et la restauration des cloches de l'Eglise Saint-Pancrace.
4. Convention de fin de portage avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) pour la parcelle communale dite « du Bouc ».
5. Point sur les travaux de voiries dans la commune.
6. Travaux de sécurisation de la RD31 : étude de faisabilité.
7. Organisation de la Journée Citoyenne 2025.
8. Comptes-rendus de réunions.
9. Agenda.
10. Divers.

1. Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

M. Frédéric BIEBER est désigné comme secrétaire de séance.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 avril 2025.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité

Le Procès-verbal du Conseil Municipal du **7 avril 2025**.

3. Convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine pour la réfection du beffroi et la restauration des cloches de l'église Saint-Pancrace.

Le Conseil Municipal a délibéré le 2 décembre 2024 pour effectuer les travaux de réfection du beffroi de l'église Saint-Pancrace, suite à l'étude de l'entreprise BODET, réalisée en 2019 qui stipulait que ce beffroi était fragilisé par des désordres structurels, du fait qu'il est scellé dans les murs du clocher.

L'église de Griesheim-sur-Souffel comprend également trois cloches cultuelles, qu'il convient aussi de restaurer.

La commune a demandé des subventions à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) / Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), à la CeA dans le cadre du Fonds communal Alsace (FCA) et à la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland au titre du petit patrimoine. **Le projet total s'élève à 63 445 € HT.**

La commune peut obtenir des financements complémentaires auprès de la Fondation du Patrimoine, en ouvrant, via le Conseil de Fabrique, une souscription pour que chaque paroissien et citoyen puisse faire un don pour ce projet.

Il conviendra donc de contractualiser avec la Fondation du Patrimoine, et le Conseil de Fabrique pour définir les modalités de mise en œuvre de la souscription.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Autorise M. le Maire à signer la convention de souscription avec la Fondation du Patrimoine et le Conseil de Fabrique.**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Convention de fin de portage avec l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) pour la parcelle communale dite « du Bouc ».

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L. 324-1 et suivants et R. 324-1 et suivants du Code de l'urbanisme relatifs aux établissements publics fonciers locaux,

VU les statuts de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF d'Alsace) en date du 14 janvier 2025,

VU le règlement intérieur de l'EPF d'Alsace en date du 11 décembre 2024, portant notamment sur les modalités de portage foncier, de rachat du bien et des modalités financières,

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 20 janvier et 2 mars 2020 portant acceptation des modalités d'intervention et de portage de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF d'Alsace) pour l'acquisition d'une maison d'habitation et son terrain d'assiette situé au 1 route de Strasbourg, 67370 Griesheim-sur-Souffel, figurant au cadastre :

Préfixe / Section	N° cadastral	Lieudit - Adresse	Surface
18	41	Musau	19,75 ares
18	42	Route de Strasbourg	12,91 ares

Vu la convention pour portage foncier signée le 2 juin 2020 entre la Commune et l'EPF d'Alsace, pour une durée de 5 ans, fixant les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien ;

Vu l'acte d'acquisition par l'EPF d'Alsace, suivant acte reçu le 11 décembre 2020 par Maître Laetitia ROCQUES DESVALLEES notaire à Truchtersheim ;

Vu l'arrivée du terme de la convention de portage le 11 décembre 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** de procéder à l'acquisition des **parcelles cadastrées section 18 numéros 41 et 42 d'une superficie totale de 32,66 ares, moyennant le prix de Deux-cent-cinquante-trois mille deux-cent-quarante-cinq euros et neuf centimes Hors Taxes (253 245, 09 € HT), soit Deux-cent-cinquante-trois mille huit-cent-quatre-vingt-quatorze euros et onze centimes, TVA sur la marge comprise (253 894,11 € TTC).**
- **S'ENGAGE** à rembourser les frais de gestion et à régler les frais de portage de l'EPF d'Alsace diminués le cas échéant, des loyers perçus ;
- **S'ENGAGE** à porter les crédits nécessaires au budget communal ;
- **AUTORISE** l'EPF d'Alsace à rédiger un acte de vente en la forme administrative ;
- **CHARGE et AUTORISE M. le Maire** à signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Point sur les travaux de voiries dans la commune.

Les travaux de réfection de voiries sont en cours dans les rues du lotissement de la Chapelle (rue du Noyer, places Mal Lyautey et Mal Juin). Les bordures de trottoirs ont été faits, les travaux de dégroutage vont être réalisés la semaine prochaine, pour une mise en place de l'enrobé fin du mois. Les avaloirs et les bouches à clés ont aussi été refaits.

En outre, suite au sinistre du 1^{er} septembre 2024 lié à la grêle, des grilles et avaloirs vont être refaits dans la rue du Mal Leclerc et au niveau des immeubles "Le Quintessence".

Les travaux de sécurisation rue de la Houblonnière vont aussi commencer, avec la mise en place de surélévations de carrefours et la pose d'un plateau ralentisseur.

En outre, les travaux de fondation de chaussées du lotissement Kleinfeld, phase 2, sont en cours.

6. Travaux de sécurisation de la RD31 : étude de faisabilité.

Madame la députée Françoise BUFFET a pris l'initiative de faire une réunion le 05/05 en interne avec la commune pour faire le point sur la zone d'activité.

Il s'agissait de comprendre la non-réalisation et l'acquisition foncière délicate relative à cette zone.

Il s'agissait aussi d'aborder la question de l'accessibilité de la ZA et de la sécurisation de la RD31.

Un tronçon peut être sécurisé, la CeA et la Communauté de communes seront sollicitées pour faire avancer le projet, après avoir procédé à un chiffrage sommaire du coût des travaux envisagés.

7. Organisation de la Journée Citoyenne 2025.

Les chantiers proposés cette année sont les suivants :

1. Réparation du banc et du mur du fond de l'abris bus.
2. Nettoyage des courts de tennis extérieurs.
3. Poursuite de la mise en valeur du patrimoine historique militaire du Nellkopf.
4. Fleurissement : Place du Tilleul, Place du Général de Gaulle, Jardin de la Fraternité.
5. Aménagement du Jardin de la Fraternité : poursuite de l'installation des clôtures en bois.
6. Peinture du mur intérieur du cimetière.
7. Lasure des bancs du petit parc à côté du Centre Culturel La Souffel.
8. Préparation du repas et mise en place du buffet.
9. Atelier pour les enfants de 6 à 12 ans.

Un point sur les besoins en matériel a été fait sur l'organisation des chantiers ci-dessus.

M. KARCH fera des photos en complément de celles de la commune.

8. Comptes-rendus de réunions.

- **Vie communale :**

9 avril, 7 mai : réunions PCS - EGEE.

10, 23 avril : réunion projet Club House/locaux associatifs.

28 avril : comité directeur SIVOM.

5 mai : réunion zone d'activité à l'initiative de Mme F. BUFFET.

- **CoCoKo :**

5 mai : commission petit patrimoine.

5 mai : commission CAO.

- **Autres :**

10 avril : Loi Orientation Souveraineté Alimentaire présentée par la sénatrice Elsa Schalck à Pfettisheim.

23 avril : commission locale GCE-GEMAPI du SDEA à Berstett.

24 avril : Présentation programme d'intervention Agence Rhin Meuse 2025-2030 à Bischwiller.

30 avril : commission locale assainissement du SDEA.

9. Agenda.

L'agenda a été distribué avec la note de synthèse.

10. Divers.

- **Dates prévisionnelles des prochains conseils pour 2025** : 2 juin, 7 juillet, 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.
- **Journée Citoyenne** : samedi 24 mai 2025.

Séance close à 22h00.

Prochaine séance prévue le
lundi 2 juin 2025 à 20h00.

Secrétaire de séance	Maire
----------------------	-------

Retrouvez tous les procès-verbaux du Conseil Municipal sur notre site Internet :

www.griesheim-sur-souffel.fr